

## Cette check-list vous accompagne pas à pas dans votre processus

### S'informer, planifier et organiser

- Planifiez à l'avance: dans certains cas, notamment pour les pays lointains, il peut s'écouler jusqu'à deux ans avant que vous ne réunissiez tous les documents nécessaires.
- Discutez de votre projet d'émigration avec vos proches.
- Renseignez-vous sur votre pays de destination.
- Renseignez-vous auprès de l'ambassade ou du consulat de votre pays de destination sur les autorisations d'entrée et de séjour pour vous et votre famille.
- Suivez un cours de langue.
- Faites des recherches sur le coût de la vie dans votre nouveau pays de résidence et planifiez votre budget.
- Trouvez un emploi. Votre dossier de candidature est-il complet? Clarifiez la reconnaissance de vos certificats et diplômes et faites-les éventuellement traduire.
- Ne cherchez un appartement ou une maison à louer que sur des plateformes fiables.
- Préparez les documents nécessaires comme le certificat de salaire et l'attestation de travail - traduits dans la langue du pays.
- Vous prévoyez d'acheter un bien immobilier sur place? Faites-vous conseiller par des spécialistes indépendants qui connaissent parfaitement les dispositions légales et le marché immobilier local.
- Si vous avez des enfants en âge de scolarité, renseignez-vous sur le système éducatif local ou sur les écoles internationales et inscrivez-les.
- Renseignez-vous sur les assurances sociales et la prévoyance dans le pays de destination.

### Finances et assurances

- Renseignez-vous sur les soins de santé et les assurances locales et envisagez une assurance privée internationale.
- Pensez à votre prévoyance vieillesse. En émigrant, votre obligation de vous assurer dans le cadre du 1er et du 2e pilier prend fin.
- Décidez de ce que vous voulez faire de l'argent de votre caisse de pension.
- Vous êtes retraité ou retraitée? Annoncez votre émigration à votre caisse de compensation AVS.
- Sans domicile fixe en Suisse, votre assurance de responsabilité civile n'est plus valable. Vérifiez les couvertures équivalentes dans votre nouveau pays.
- Réglez vos obligations fiscales en Suisse et renseignez-vous sur la situation fiscale dans votre futur pays d'accueil.
- Vérifiez avec votre banque si vous pouvez conserver votre compte et tenez compte des éventuels frais supplémentaires.
- Vous êtes propriétaire d'un logement en Suisse? Réfléchissez si vous souhaitez le louer, le vendre ou le conserver. Tenez compte des conséquences fiscales.
- Vérifiez éventuellement avec votre banque si vous pouvez conserver votre hypothèque en tant que Suisse ou Suisse de l'étranger.

### Documents importants

- Vérifiez si votre carte d'identité ou votre passeport est encore valable suffisamment longtemps.
- Faites traduire et certifier les documents importants tels que l'acte de naissance ou de mariage dans la langue du

pays.

- Si vous voyagez seul ou seule avec un enfant, vous avez besoin de procurations certifiées, d'une carte d'identité officielle et d'un acte de naissance traduit.
- Vous êtes en service obligatoire? Dans ce cas, vous devez demander un congé militaire à l'étranger auprès du commandement d'arrondissement compétent.
- Renseignez-vous sur les vaccins obligatoires ou recommandés pour votre pays de destination.
- Organisez les vaccins et les documents nécessaires pour votre animal de compagnie.

#### Déménagement

- Organisez le voyage de votre famille et de vos animaux domestiques.
- Triez vos biens, faites le ménage, puis calculez le volume de votre déménagement.
- Cherchez une entreprise de déménagement appropriée et comparez différentes offres.
- Commencez à faire vos bagages.
- Emportez une réserve de médicaments essentiels.
- Informez-vous sur les dispositions douanières.
- Résiliez les abonnements et les contrats dans les délais (téléphone portable, Internet, leasing, assurances, adhésions...).

#### Mobilité

- Vérifiez si votre permis de conduire est reconnu dans le pays de destination.
- Si ce n'est pas le cas, demandez un permis de conduire international.
- Renseignez-vous sur l'enregistrement des véhicules (voiture, moto, bateau...) et le changement des plaques d'immatriculation dans le pays de destination.

#### Dernières étapes avant le départ

- Organisez votre fête d'adieu.
- Déclarez votre départ auprès de votre commune de résidence en Suisse.
- Faites rediriger votre courrier.
- Informez le service des véhicules de votre départ.
- Préparez tous les documents d'entrée

#### Peu après votre entrée dans le pays

- Suivez les prescriptions de déclaration de votre pays de résidence.
- Annoncez-vous auprès de la représentation suisse compétente à l'étranger.
- Ouvrez un nouveau compte bancaire.
- Achetez une carte SIM locale.
- Inscrivez-vous sur le registre électoral pour les futures votations et élections